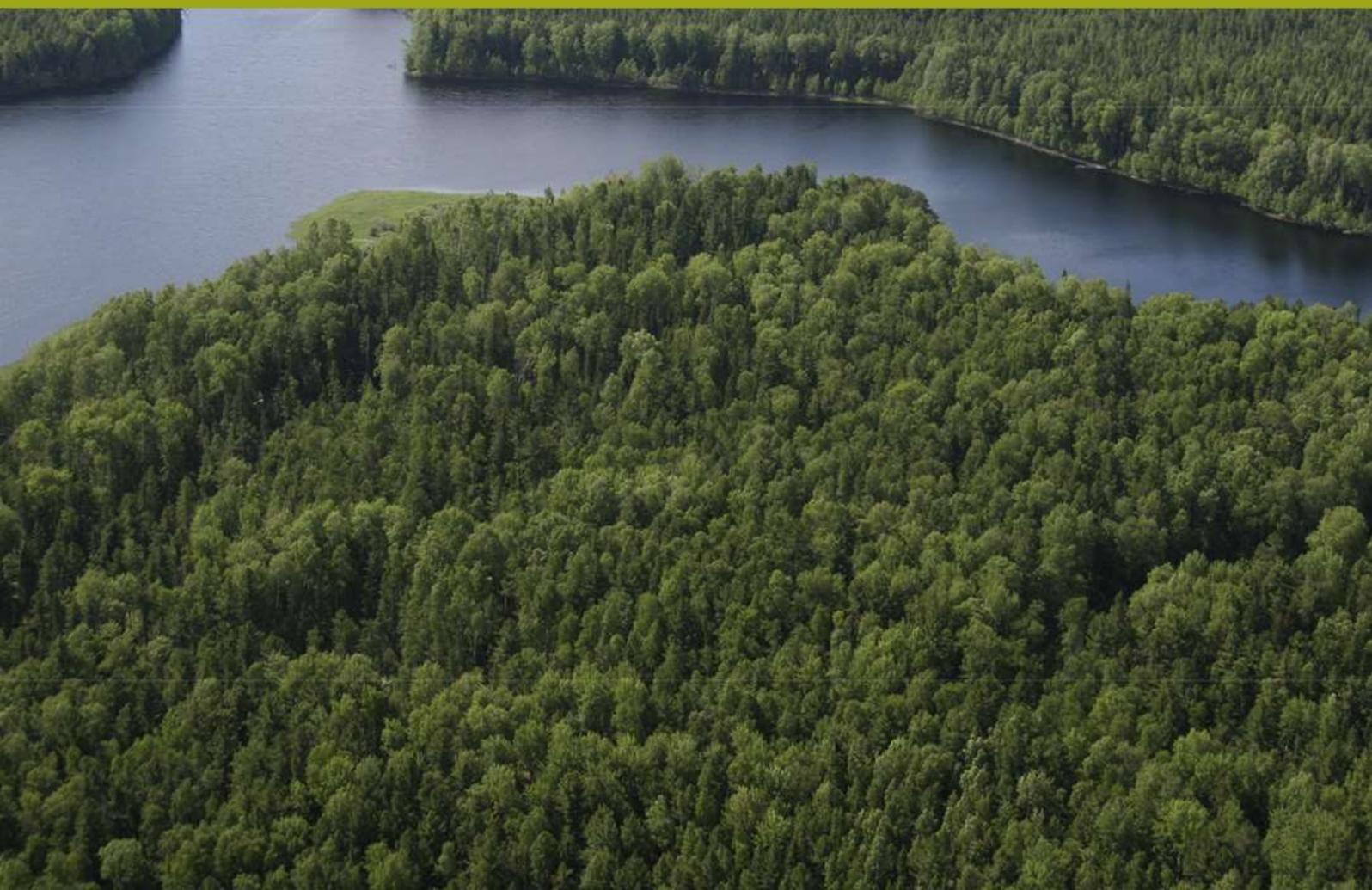




Forest Stewardship Council®

**Guide pratique sur  
l'utilisation des marques par  
les détenteurs de certificat**



---

# À propos des marques FSC® et du présent guide pratique

Les marques FSC constituent le principal outil de communication utilisé par les détenteurs de certificats FSC pour montrer que leurs produits respectent les normes définies par le FSC. Ce sont des identifiants uniques pour le FSC et pour les produits certifiés FSC. Elles montrent aux clients l'origine du produit (forêts bien gérées / sources responsables / matériaux recyclés) et elles transmettent un message clair et cohérent indiquant que le produit est fabriqué à partir de matériaux certifiés conformes aux normes FSC.

Le présent guide sur l'utilisation des marques est établi sur la base du référentiel FSC sur l'usage de la marque 50-001 (V1-2). La conformité à ce référentiel est obligatoire pour tous les détenteurs de certificats FSC utilisant les marques FSC. Ce guide pratique vise à faciliter la communication sur l'engagement des détenteurs de certificats pour le système FSC grâce à une utilisation correcte des marques FSC. Il offre des informations importantes extraites du référentiel FSC 50-001 avec des exemples visuels permettant aux utilisateurs de marques de mieux comprendre comment les règles sont mises en œuvre. Il ne couvre pas tous les aspects de l'utilisation de la marque et il pourrait exister des zones d'ombre. Par conséquent, veuillez vous référer au référentiel FSC 50-001 (V1-2) pour obtenir des informations détaillées et les règles relatives à l'utilisation des marques pour compléter les informations de ce guide.

# Table de matières

<b>Quelles sont les marques FSC® ?</b>	<b>03 - 03</b>
Qui doit se conformer au référentiel FSC® sur l'utilisation des marques - FSC-STD-50-001 (V1-2) ?	03 - 03
<b>Symbole ® ou TM ?</b>	<b>03 - 03</b>
Comment choisir le symbole approprié ?	04 - 04
<b>Comment / quand utiliser le symbole de marque ?</b>	<b>04 - 04</b>
Étiquettes FSC® - Utilisation des étiquettes FSC® sur les produits	05 - 06
<b>Couleurs des étiquettes FSC®</b>	<b>06 - 08</b>
Utilisation d'une mini-étiquette	09 - 10
<b>Utilisation promotionnelle des marques FSC® – panneau promotionnel</b>	<b>11 - 11</b>
CE QU'IL FAUT FAIRE et CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE avec un panneau promotionnel	12 - 12
<b>Couleurs du panneau promotionnel</b>	<b>12 - 12</b>
Utilisation promotionnelle des marques FSC® – autres logos (logos autonomes)	13 - 13
<b>Place de l'étiquette, du logo et du panneau promotionnel FSC®</b>	<b>14 - 14</b>

# Quelles sont les marques FSC® ?

FSC est propriétaire des trois marques suivantes :

1. Le logo FSC® avec « signe de cochage et arbre » :    2. Les initiales :    3. Le nom :



**FSC®**

**Forest Stewardship  
Council®**

## Qui doit se conformer au référentiel FSC®-STD-50-001 sur l'utilisation des marques ?



Tous les détenteurs de certificats FSC® disposant d'un certificat valide

## Symbole ® ou TM ?



® - pour une marque déposée

TM - pour une marque non déposée

Pourquoi est-il important d'utiliser le symbole de la marque ? Pour protéger les marques FSC® !

## Comment choisir le symbole approprié ?

### Étape 1

Consulter l'Annexe 1 de FSC-STD-50-001 pour consulter le statut d'enregistrement du pays / des pays impliqué(s)



### Étape 2

Choisir le symbole approprié à utiliser en fonction du/des pays où les produits seront **distribués**

Par exemple : des meubles en bois fabriqués en Turquie, distribués en Allemagne et au Royaume Uni :

### Étape 1

Turquie TM, Allemagne ® , UK ®



### Étape 2

®

!	Lorsque des produits doivent être distribués dans plusieurs pays, certains avec R et d'autres avec TM, quel symbole faut-il utiliser ? <b>TM</b>
!	Lorsque la distribution des produits n'est pas connue au moment de l'étiquetage, quel symbole faut-il utiliser ? <b>TM</b>

## Comment / quand utiliser le symbole de marque ?

Le symbole ® ou TM mis en exposant doit apparaître après les initiales FSC et le nom Forest Stewardship Council **pour la première fois ou à l'endroit prééminent dans un texte**. Par exemple, FSC® ou Forest Stewardship Council ®

# Étiquettes FSC® - Utilisation des étiquettes FSC sur les produits

## Étiquettes standard FSC® : 100%, MIXTE, Recyclé

Le graphique de l'étiquette FSC est disponible sur le générateur d'étiquettes. L'accès au générateur d'étiquettes est géré par les organismes certificateurs.

Veuillez vous référer à la « Matrice des étiquettes FSC » pour examiner tous les exemples d'étiquettes et les différents éléments qui constituent une étiquette.

### Portrait



### Paysage



## Mini-étiquettes FSC®

### Portrait



### Paysage



# Mention du type de produit sur une étiquette

Par exemple :

Le type de produit approprié doit figurer dans les cas suivants :

- Produit final constitué de matériaux non-certifiés FSC
- Publications imprimées sur du papier certifié FSC



## Couleurs des étiquettes FSC®

1) **Vert, noir et blanc** sont les couleurs des étiquettes standards FSC. Le vert (contraste positif) est la version préférée. Couleur verte : **Pantone 626C**. L'équivalent de la couleur Pantone 626C peut être utilisé en CMYK ou en RGB.



Vert  
(positif)



Vert  
(négatif)



Noir et blanc  
(positif)



Noir et blanc  
(négatif)

2) Lorsque le document imprimé ne comprend pas de vert, de noir ou de blanc, l'étiquette peut adopter la couleur la plus sombre apparaissant sur le document imprimé, en contraste positif ou négatif.

Exemple 1



Positif



Négatif

Exemple 2



Positif



Négatif

3) Lorsque des couleurs standards ou un petit nombre de couleurs sont utilisés sur un produit imprimé et qu'il n'existe aucune zone vierge, il est possible d'utiliser une étiquette transparente, à condition que ses éléments soient reproduits en blanc ou en noir sur un fond suffisamment contrastant.

Exemple 1



Exemple 2



# Utilisation d'une mini-étiquette

## Scénario 1

Vous pouvez toujours utiliser la mini-étiquette dans les cas suivants :

- Formats papier A5 ou plus petits
- Emballage de 500ml ou inférieur

Exemple 1



Exemple 2



## Scénario 2

Lorsqu'il n'existe pas d'espace vierge suffisant pour une étiquette classique, il est possible d'utiliser une mini-étiquette.

### Exemple 1 - dépliant A4



Cependant, la zone destinée à l'écriture ou à l'impression sur des modèles de lettres ou des cartes postales, par exemple, n'est pas considérée comme un espace non imprimé.

### Exemple 2



# Utilisation promotionnelle des marques FSC® – panneau promotionnel

Les organisations peuvent utiliser le panneau promotionnel FSC pour **promouvoir leurs produits certifiés FSC et pour faire connaître leur statut de détenteur de certificat FSC** sur des brochures, des sites internet, du matériel publicitaire destiné aux points de vente et d'autres supports ou objets promotionnels.

## Panneau promotionnel



Si vous souhaitez utiliser d'autres formules et des informations supplémentaires avec le panneau promotionnel, vous devez au préalable obtenir l'approbation du FSC par l'intermédiaire de votre organisme de certification.

Il est possible que l'organisme de certification approuve des configurations alternatives. Par exemple, la déclaration promotionnelle, l'adresse du site Web du FSC et / ou l'arrière-plan en couleur peuvent être omis pour des raisons d'espace.



<b>CE QU'IL FAUT FAIRE</b> 	<b>CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE</b> 
Utiliser le panneau promotionnel ou ses éléments de manière à les rendre facilement visible dans des catalogues, sur des brochures et des sites internet de vente	Ne pas utiliser le panneau promotionnel en en-tête de documents type
Insérer un lien ou un texte, par exemple « Rechercher des produits certifiés FSC » à côté du panneau promotionnel, lorsque tous les produits ne se trouvent pas sur la même page et indiquer les produits certifiés FSC en utilisant le logo ou les initiales FSC	Ne pas utiliser le panneau promotionnel sur des cartes de visite  Ne pas utiliser le panneau promotionnel comme étiquette FSC sur les produits
Utiliser le panneau promotionnel ou uniquement le logo et le code de licence  , sur des objets promotionnels, comme des t-shirts, des tasses, des stylos, des véhicules, etc.	Ne pas utiliser le panneau promotionnel avec d'autres marques de systèmes de certification forestière, d'une manière qui insinuerait une équivalence entre ces systèmes ou de d'une manière qui désavantagerait la marque FSC par rapport à la taille ou à l'emplacement  Ne pas insérer le logo FSC sur un article promotionnel composé totalement ou en partie de bois, à moins que cet objet puisse lui-même être étiqueté comme certifié

## Couleurs du panneau promotionnel

La couleur, le format et l'emplacement du panneau promotionnel obéissent aux mêmes règles que les étiquettes FSC.



The mark of responsible forestry

Vert  
(positif)



The mark of responsible forestry

Vert  
(négatif)



The mark of responsible forestry

Noir et blanc  
(positif)



The mark of responsible forestry

Noir et blanc  
(négatif)

# Utilisation promotionnelle des marques FSC® – logos supplémentaires (logos autonomes)

Le logo FSC (« signe de cochage et arbre » accompagné des initiales) peut figurer seul sur un produit ou un support promotionnel en plus du label FSC ou du panneau promotionnel.

**Couleur des logos supplémentaires : vert, noir et blanc. la couleur des logos supplémentaires obéit aux codes de couleur applicables à l'étiquette.**



Vert - Pantone 626C



Noir



Blanc

**Il est possible d'utiliser les logos supplémentaires, d'une taille minimale de 7 mm, dans les cas suivants :**

- a) Le format papier est A5 ou inférieur.
- b) L'emballage est de 500ml ou inférieur.
- c) Le logo est utilisé pour indiquer des produits certifiés FSC (par exemple dans des catalogues, sur des brochures et des sites internet)

# Place de l'étiquette, du logo et du panneau promotionnel FSC®

Ils ne doivent pas être placés sur un arrière-plan photographique ou à motif très marqué qui interférerait avec leur forme, traverserait le logo ou risquerait d'induire en erreur sur le produit certifié.

**Veillez vous référer au « Guide pratique sur l'utilisation des marques FSC – Arrière-plan » pour consulter d'autres illustrations visuelles de la position de l'étiquette, du logo et du panneau.**



Respectez la zone d'exclusion autour de l'étiquette, du logo et du panneau



Le logo est indépendant des autres marques



Logo avec encadré sur un arrière-plan à motif ou photographique



Utilisation de l'étiquette sur un arrière-plan à motif régulier



Utilisation du logo dans un cercle Induisant en erreur – logo



Utilisation du logo associé à une autre marque



Utilisation du logo sur un arrière-plan photographique qui transparait à travers le logo.



Utilisation du logo sur un arrière-plan photographique qui transparait à travers l'étiquette.